

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 4-8 juin 2007

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2007/10-B/2
27 avril 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF – (1^{ER} JUILLET-31 DÉCEMBRE 2006) – ÉTHIOPIE 10127.2

Aide alimentaire aux réfugiés soudanais, somaliens et érythréens

Nombre de bénéficiaires	104 000
Durée de l'intervention	24 mois (1 ^{er} janvier 2007–31 décembre 2008)

Quantité de produits alimentaires	58 572 tonnes
--------------------------------------	---------------

Coût (dollars É.-U.)

Coût total pour le PAM	34,2 millions
Coût des produits alimentaires pour le PAM	17,0 millions

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, ODK* : Mme S. Rico Susana.Rico@wfp.org

Attaché de liaison principal, ODK: M. K. Sato tél.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)



RESUME

1. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10127.2 vise à apporter une aide alimentaire aux réfugiés en Éthiopie, qui vivent dans sept camps. Les réfugiés soudanais représentent 70 pour cent du nombre des bénéficiaires prévus, les 30 pour cent restants étant des Somaliens et des Érythréens. Le nombre des réfugiés soudanais devrait diminuer du fait des rapatriements qui auront lieu pendant les deux ans que durera l'IPSR; le processus sera lent néanmoins car la capacité d'absorption du Soudan est limitée. En revanche, le nombre de réfugiés érythréens arrivant en Éthiopie augmentera probablement. Si la paix et la stabilité ne se maintiennent pas en Érythrée et en Somalie, l'afflux de réfugiés venant de ces pays pourra prendre une grande ampleur.
2. Dans le cadre de l'IPSR, les réfugiés recevront tous les mois des rations alimentaires de base. Les enfants dénutris et d'autres groupes vulnérables recevront une supplémentation alimentaire, en fonction de leur état nutritionnel. Les enfants inscrits à l'école primaire recevront des rations au titre de l'alimentation scolaire. Les réfugiés et membres des communautés d'accueil pourront aussi profiter de la possibilité de participer à des activités Vivres pour la création d'avoirs (VCA) qui seront menées dans certains camps et zones touchées. Afin de renforcer les synergies, le PAM adoptera des approches communautaires participatives mises au point dans le cadre d'autres programmes.
3. Deux modifications seront apportées à l'assortiment alimentaire et à la taille des rations de la phase précédente, afin d'améliorer l'état nutritionnel des réfugiés en Éthiopie; ces modifications ont été recommandées par une mission d'évaluation de la nutrition menée conjointement par le PAM et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en décembre 2005 et par une mission externe qui a procédé à l'évaluation de l'IPSR en mars 2006. Dans les rations proposées pour l'IPSR 10127.2, les quantités de céréales ont été augmentées de 20 pour cent pour compenser les coûts et les pertes imputables à la mouture. Les deux missions ont par ailleurs recommandé d'ajouter des aliments composés aux rations générales pour remédier à l'insuffisance en micronutriments constatée dans l'assortiment alimentaire précédent.
4. L'IPSR est alignée sur les Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PAM.